



FORMATION

Eduquer et dresser son chien de troupeau

Cette formation a pour but de former les stagiaires à l'éducation, au dressage et à l'utilisation de leur chien pour conduire un troupeau

Les 22 mars, 13 avril et 26 avril 2018

Avec Vincent DUCOMET, éleveur ovin, dresseur et comportementaliste pour les chiens

Contenu :

Le programme est adapté à chaque couple stagiaire-chien.

La formation s'adresse à tout type de chien (4mois minimum).

La formation consiste en des exercices pratiques au cercle et en libre pour travailler la position du chien, apprendre les ordres de direction au chien, apprendre au chien à s'imposer aux animaux difficiles tout en les respectant.

En pratique:

- Date: 22/03, 13 et 26/04/2018

- Lieu: Barnave

- Horaires: 9h30 - 17h30

- Repas: repas sous forme d'auberge espagnole, chacun ramène un plat à partager

- Inscription: renvoyer le bulletin d'inscription ainsi que le bulletin d'adhésion avec leurs chèques respectifs à l'ADEAR

BULLETIN D'INSCRIPTION



« Eduquer et dresser son chien de troupeau »

NOM Prénom.....

Adresse.....

Tél fixe..... Tél portable

Adresse mail

Je suis : Agriculteur.trice Porteur.se de projet Autre

Je suis éligible aux fonds de formation VIVEA : Oui Non

J'autorise l'ADEAR à diffuser mon adresse mail pour organiser du covoiturage: Oui Non

Conditions d'accès aux formations:

Cette formation est gratuite pour les personnes cotisants au fonds de formation Vivéa (agriculteurs et cotisants solidaires). Elle est également accessible aux porteurs de projets gratuitement, sous réserve de fournir une attestation d'éligibilité au fonds Vivéa (à demander au PAI).

Les personnes non éligibles peuvent participer à la formation dans la limite des places disponibles. Dans ce cas contactez-nous au 04.28.51.00.02.

Accompte:

Nous demandons un acompte de 120 euros qui ne sera encaissé qu'en cas d'annulation unilatérale moins de quinze jours avant le début de la formation ou en cas de limitation du financement de Vivéa suite à un dépassement de plafond*, sauf cas de force majeure.

*En effet, les nouvelles orientations politiques de Vivéa limitent à 2 000 euros par année civile le financement de formation pour tous les stagiaires. Veuillez vous rapprocher de Vivéa pour connaître votre solde.

BULLETIN D'ADHESION



NOM Prénom.....

Adresse.....

Tél fixe..... Tél portable

Adresse mail

Je suis : Agriculteur.trice Porteur.se de projet Autre

Je suis éligible aux fonds de formation VIVEA : Oui Non

Montant : 40€

Pour les petits budgets, ou pour une adhésion soutien, prix libre :€

En adhérent à l'ADEAR de la Drôme, je prend connaissance et accepte les statuts de l'association, ainsi que son règlement intérieur.

Signature